ÉVALUATION COMMUNE

CLASSE : Première

EC : ☐ EC1 ☒ EC2 ☐ EC3

VOIE : ☒ Générale ☐ Technologique ☐ Toutes voies (LV)

ENSEIGNEMENT : Sciences économiques et sociales

DURÉE DE L'ÉPREUVE : deux heures

Niveaux visés (LV) : LVA LVB

Axes de programme :

CALCULATRICE AUTORISÉE : ☐Oui ☒ Non

DICTIONNAIRE AUTORISÉ : ☐Oui ☒ Non

☐ Ce sujet contient des parties à rendre par le candidat avec sa copie. De ce fait, il ne peut être dupliqué et doit être imprimé pour chaque candidat afin d'assurer ensuite sa bonne numérisation.

☐ Ce sujet intègre des éléments en couleur. S'il est choisi par l'équipe pédagogique, il est nécessaire que chaque élève dispose d'une impression en couleur.

☐ Ce sujet contient des pièces jointes de type audio ou vidéo qu'il faudra télécharger et jouer le jour de l'épreuve.

Nombre total de pages : 4

Cette épreuve comprend deux parties :

- Première partie : Mobilisation de connaissances et traitement de l'information (10 points)

Il est demandé au candidat de répondre aux questions en mobilisant les connaissances acquises dans le cadre du programme, en adoptant une démarche méthodologique rigoureuse de collecte et d'exploitation de données quantitatives, et en ayant recours le cas échéant à des résolutions graphiques.

- Seconde partie : Raisonnement appuyé sur un dossier documentaire (10 points)

Il est demandé au candidat de traiter le sujet en développant un raisonnement de l'ordre d'une page, en exploitant les documents du dossier et en mobilisant ses connaissances.

Il sera tenu compte, dans la notation, de la clarté de l'expression et du soin apporté à la présentation.

Première partie : Mobilisation de connaissances et traitement de l'information (10 points)

Document : Entreprises ayant déclaré au moins une grève et nombre de jours de grève pour 1 000 salariés de 2005 à 2016 en France

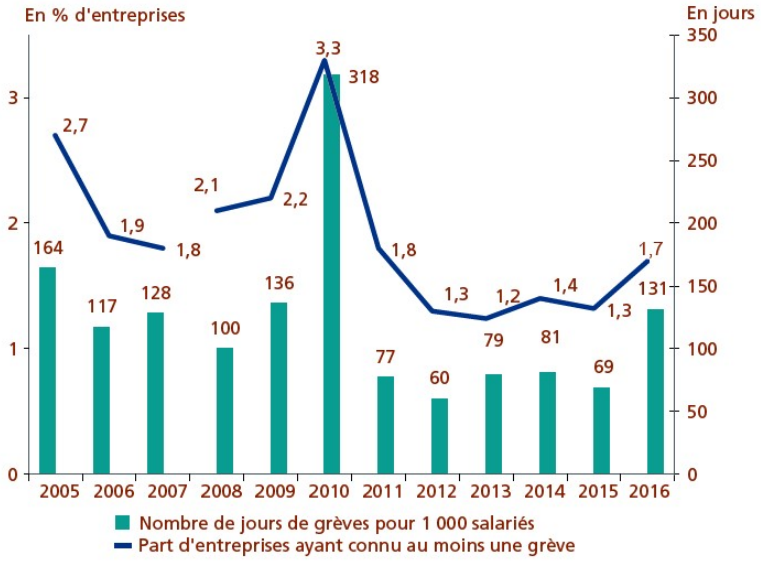

Champ : Entreprises de plus de 10 salariés ou plus du secteur marchand (hors agriculture en France métropolitaine).

Lecture : en 2016, 1,7 % des entreprises de 10 salariés ou plus du secteur marchand ont connu une grève dans l'entreprise et le nombre de journées non travaillées pour fait de grève rapporté aux effectifs salariés équivaut à 131 jours pour 1000 salariés.

Source : DARES, 2018.

Questions :

1. Présentez deux types de relations sociales au sein d'une entreprise. (3 points)

2. À l'aide d'un calcul de votre choix, mesurez l'évolution du nombre de jours de grève pour 1 000 salariés entre 2005 et 2010. (3 points)

3. À l'aide du document, comment la conflictualité évaluée à partir des grèves a-t-elle évolué au sein des entreprises en France entre 2005 et 2016. (4 points)

Seconde partie : Raisonnement appuyé sur un dossier documentaire (10 points)

Sujet : À l'aide du dossier documentaire et de vos connaissances, vous montrerez que la pluralité des influences socialisatrices peut être à l'origine de trajectoires individuelles improbables.

Document 1 : Origine sociale des élèves des classes préparatoires et des grandes écoles de l'enseignement supérieur (en %)

	École poly-technique[1]	Écoles normales supérieures	ENA[2]	Écoles d'ingénieurs	Classes préparatoires	Ensemble des 18 à 23 ans
Agriculteurs, artisans commerçants et chefs d'entreprises	6,9	12,1	9,4	11,5	10,6	13,1
Cadres supérieurs	63,7	53,2	68,8	46,5	49,5	17,5
Professions intermédiaires	10,5	12,3	8,7	11,7	12,0	17,7
Employés	5,6	6,7	4,5	7,5	10,1	8,9
Ouvriers	1,3	2,7	4,4	6,0	6,4	29,2
Retraités, inactifs	ND[4]	4,8	4,3[3]	7,4	6,4	6,8
Non renseignés	12,0	8,1	ND	9,3	5,1	6,8
Ensemble	100	100	100	100	100	100

Champ : France métropolitaine et Dom.

1 : Élèves de première année, données 2003-2013.
2 : Tous concours confondus, catégorie socioprofessionnelle du père, données 2015.
3 : Inactifs, chômeurs et non renseignés.
4 : ND : non disponible.

Source : D'après Ministère de l'Éducation nationale, 2014-2015.

Document 2 :

Si l'on revient aux parcours scolaires de Samira et Leïla, on peut dire que leur réussite, improbable statistiquement, résulte aussi des bonnes conditions de scolarisation à l'école et au collège : à savoir, d'une part, un environnement de mixité sociale dans ces établissements et, d'autre part, des collectifs enseignants mobilisés dans leur travail quotidien pour assurer la bonne scolarité de ces enfants de cité. Par ailleurs, pour que Samira et Leïla aient pu tenir bon dans leur perspective d'emprunter ce chemin escarpé des études longues, il leur a fallu pouvoir se projeter *a minima* dans des figures d'identification qui soient à la fois possibles et concrètes. Comme Samira, en tant que sœur aînée, n'en avait pas à disposition dans son propre environnement familial, elle a dû aller les trouver à l'extérieur de la famille. Or il se trouve que l'élargissement des figures d'identification des filles s'est opéré à leur époque dans leur quartier d'habitat social […]. Il y a déjà, à l'époque de la scolarité de Samira, un tout petit nombre de filles d'immigrés algériens (nées dans les années 1965-1970) qui ont fait des études supérieures et qui vont devenir, dans les années 1980, médecin, avocat, ou cadre supérieur. Samira cite le cas d'une famille de voisins algériens (le père lui aussi ouvrier immigré) qui avaient deux filles un peu plus âgées qu'elle : l'aînée est devenue professeur de mathématiques, la cadette cadre dans un laboratoire de biologie. Cette dernière, qui n'aura pas d'enfants, était très admirée par Samira et prise comme modèle pour tracer sa voie.

Source : Stéphane BEAUD, *La France des Belhoumi*, 2018.